

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Objet: Subvention comice agricole de SALERS - 2022_036

Séance du mercredi 20 juillet 2022

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 11 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

Représentés: Matthieu PIJOUAT
11/07/2022

Absents: Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Georgette TOUZY

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de payer le montant d'une subvention qui sera versé pour l'année 2022 au Comice Agricole de SALERS pour participer au paiement d'une cloche .

Après délibérations, et sous réserve du dépôt en Mairie des bilans financier et moral, le montant suivant est attribué :

Comice Agricole de SALERS: 150 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2022 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 21/07/2022
et publication ou notification du 22/07/2022

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,
Stéphanie Gaillard,

